

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - [www.mupras.com](http://www.mupras.com)

122734

## Déclaration de Maladie : N° S19- 0007653

### Maladie

### Dentaire

### Optique

### Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)  
Matricule : 9390

Société :

R.A.M

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : M. ALCHOUFI SAID Date de naissance : 31.01.1965

Adresse : GH 14, Immeuble T, Apt 12 Prestige ouïfa Casablanca

Tél. : 06 11 89 20 93 Total des frais engagés : ..... Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 21/06/2012

Nom et prénom du malade : M. ALCHOUFI SAID Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Darbuk

Epile

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 12/07/2012

Signature de l'adhérent(e) :

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21/06/22	5		150.00 DH	Dr Mustapha NAJIA Omnipraticien Ancien Médecin des Hôpitaux Militaires Lissesta Exclusif n° 351
21/06/22	2		100.00 DH	Dr Mustapha NAJIA Omnipraticien Ancien Médecin des Hôpitaux Militaires Lissesta Exclusif n° 351

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
ARMADA Dr. Mohamed Azzeddine ASSEF Opérateur: 0650000000 ASABLAH: 14/06/2022 ICE: 0650000000	21/06/2022	85320

## **ANALYSES - RADIOPHARMACIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
 <b>Mustapha NAJIB</b> Onnipraticien Ancien Médecin des Hôpitaux Militaires 1 <sup>re</sup> Extension n° 353 - Casablanca Tel : 0527 6502			

## AUXILIAIRES MEDICAUX

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# الدكتور الناجي مصطفى

خريج المدرسة الملكية للصحة العسكرية بالرباط  
 خريج كلية الطب بالرباط  
 طبيب عسكري سابق بالمستشفى العسكري - الرباط  
 طبيب سابق بالمستشفى العسكري الفرنسي - باريس



## عيادة

طب الأطفال

داء السكري - الكوليسترونول

ارتفاع الضغط الدموي - التخطيط الكهربائي للقلب

أمراض الغدد / عقم الزوجين / أمراض المفاصل

الطب النفسي - أمراض الجهاز العصبي

Casablanca, le :

20/06/22  
 Mustapha NAJI  
 Omnipraticien  
 Ancien Médecin  
 des Hôpitaux Militaires  
 Lissasta Extension n° 353 - Casablanca  
 Tel 0522 65 07 04

Glucovance 500 mg/5 mg  
 Comprimés pelliculés B/30

PPV: 47.40 DH

Send

Glucovance 500 mg/5 mg  
 Comprimés pelliculés B/30

PPV: 47.40 DH

47,40 x 6

Glucovance 5W/15

1 — 0 — 1

3492,00  
Conseil 5

1 — 0 — 1

97,60 x 3  
Noct 2

1 — 0 — 1

853,20 0 — 0 — 1

Glucovance 500 mg/5 mg  
 Comprimés pelliculés B/30

PPV: 47.40 DH

Glucovance 500 mg/5 mg  
 Comprimés pelliculés B/30

PPV: 47.40 DH

Glucovance 500 mg/5 mg  
 Comprimés pelliculés B/30

PPV: 47.40 DH

03mm

PHARMACIE LA VALLE FR  
 Dr. Mohamed Naji ASRI  
 Lot Opération Lissasta n° 353 - Casablanca  
 Tél 0522 65 07 04  
 ICE: 00205204800037

Dr Mustapha NAJI  
 Omnipraticien  
 Ancien Médecin  
 des Hôpitaux Militaires  
 Lissasta Extension n° 353 - Casablanca  
 Tel 0522 65 07 04

عن طريق الفم



جامعة  
الملك عبد الله

30 قرصاً ملبيساً

97,60

سيبهه  
فاسستانين

نوكول®  
بلغ 20 مليون

عن طريق الفم



جامعة  
القاهرة

30 قرصاً ملمساً

٩٧,٦٥

سيبهه  
فاسطاتين

نوكول®  
بلغ 20  
مليون

عن طريق الفم



جامعة  
القاهرة

30 قرصاً ملمساً

٩٧,٦٥

سيبهه  
فاسطاتين

نوكول®  
بلغ 20  
مليون







## عيادة

طب الأطفال  
داء السكري - الكوليسترول  
ارتفاع الضغط الدموي - التخطيط الكهربائي للقلب  
أمراض الغدد / عقم الزوجين / أمراض المفاصل  
الطب النفسي - أمراض الجهاز العصبي



## الدكتور الناجي مصطفى

خريج المدرسة الملكية للصحة العسكرية بالرباط  
خريج كلية الطب بالرباط  
طبيب عسكري سابق بالمستشفى العسكري - الرباط  
طبيب سابق بالمستشفى العسكري الفرنسي - باريس

Casablanca, le : 21-06-12

Nom et Prénom : Mustapha Naji

Sa signature

Dr Mustapha NAJI  
Omnipraticien  
Ancien Médecin  
des Hôpitaux Militaires  
Lissasfa Extension n° 353 - Casablanca  
Tél 0522 65 07 04

## عيادة

طب الأطفال  
داء السكري - الكوليسترول  
ارتفاع الضغط الدموي - التخطيط الكهربائي للقلب  
أمراض الغدد / عقم الزوجين / أمراض المفاصل  
الطب النفسي - أمراض الجهاز العصبي



## الدكتور الحاجي مصطفى

خريج المدرسة الملكية للصحة العسكرية بالرباط  
خريج كلية الطب بالرباط  
طبيب عسكري سابق بالمستشفى العسكري - الرباط  
طبيب سابق بالمستشفى العسكري الفرنسي - باريس

Casablanca, le : 21.06.22

Nom et Prénom : Marchoudi Said

## FACTURE 30510

**SUDOSCAN :**

**MONTANT :**

**400.00DH**

Dr Mustapha NAJI  
Omnipraticien  
Ancien Médecin  
des Hôpitaux Militaires  
Lissasfa Extension n° 353 - Casablanca  
Tel 0522 65 07 02





## RAPPORT PATIENT

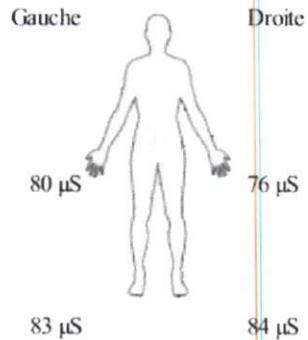
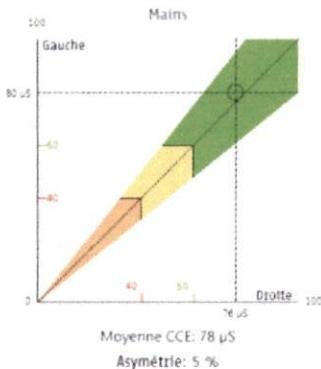
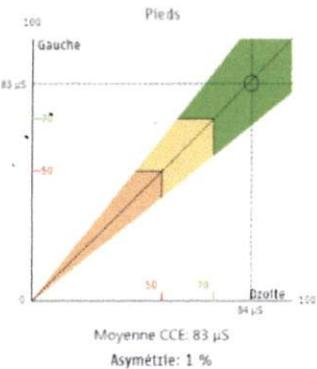
Médecin	Organisation	Date	Système
Dr. NAJI MUSTAPHA		22-06-2022 18:48	v3.2.4466 236

## DONNEES PATIENT

Nom	Prénom	Identifiant patient	Date de naissance	Âge
marchoudi	said		01-01-1965	57
Genre	Taille	Poids	IMC	SBP (mmHg)
Homme	170 cm	80 kg	28	120

## SCORE PIEDS

## SCORE MAINS



## HISTORIQUE CONDUCTANCES - SCORE PIEDS

Affichage indisponible

## HISTORIQUE CONDUCTANCES - SCORE MAINS

Affichage indisponible

## CONCLUSION

L'examen montre que les niveaux de conductance cutanée (mesurés en microSiemens) sont normaux. Ces résultats indiquent une fonction sudorale normale dans les mains et les pieds. Il est conseillé de prévoir un nouveau test SUDOSCAN dans 12 mois. Aucun examen supplémentaire n'est requis. Il est conseillé de réaliser des bilans de santé réguliers si jugés nécessaires.

## COMMENTAIRES

## INFORMATIONS IMPORTANTES

Ce rapport propose une mesure objective et quantitative de la fonction sudorale. L'évaluation de la fonction végétative nerveuse périphérique complète l'examen du patient. Le diagnostic clinique est évidemment fait par le médecin en fonction de toutes les informations disponibles.

signature / tampon

RAPPORT MEDECIN  
(Dr. NAJI MUSTAPHA)

Médecin	Organisation	Date	Système
Dr. NAJI MUSTAPHA		22-06-2022 18:48	v3.2.4466 236

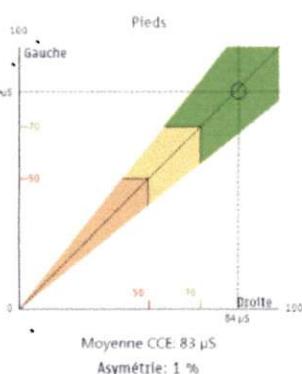
## DONNEES PATIENT

Nom	Prénom	Identifiant patient	Date de naissance	Age
marhoudi	saïd		01-01-1965	57

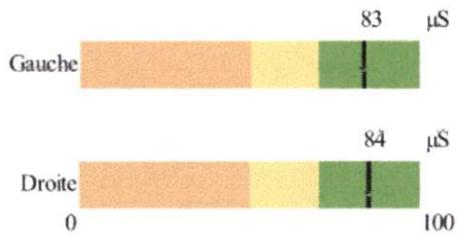
Genre	Taille	Poids	IMC	SBP (mmHg)
Homme	170 cm	80 kg	28	120

## SCORE PIEDS

## CONDUCTANCE ET ASYMETRIE



## CONDUCTANCES GAUCHE ET DROITE



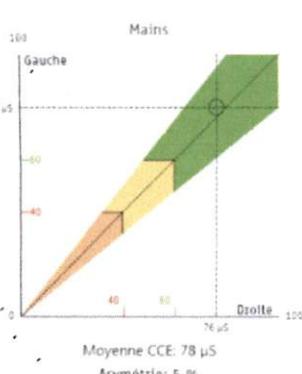
## HISTORIQUE CONDUCTANCES

Affichage indisponible

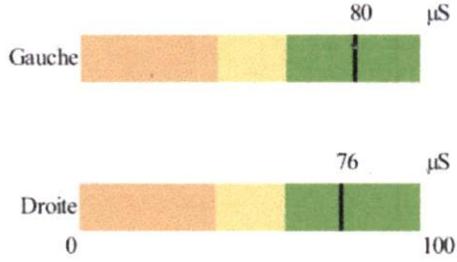
0 - 50 μS : Fonction sudorale sévèrement altérée  
50 - 70 μS : Fonction sudorale modérément altérée  
70 - 100 μS : Fonction sudorale normale

## SCORE MAINS

## CONDUCTANCE ET ASYMETRIE



## CONDUCTANCES GAUCHE ET DROITE



## HISTORIQUE CONDUCTANCES

Affichage indisponible

0 - 40 μS : Fonction sudorale sévèrement altérée  
40 - 60 μS : Fonction sudorale modérément altérée  
60 - 100 μS : Fonction sudorale normale

## CONCLUSION

L'examen montre que les niveaux de conductance cutanée (mesurés en microSiemens) sont normaux. Ces résultats indiquent une fonction sudorale normale dans les mains et les pieds. Il est conseillé de prévoir un nouveau test SUDOSCAN dans 12 mois. Aucun examen supplémentaire n'est requis. Il est conseillé de réaliser des bilans de santé réguliers si jugés nécessaires.

impeto medical

RAPPORT MEDECIN  
(Dr. NAJI MUSTAPHA)

Médecin	Organisation	Date	Système
Dr. NAJI MUSTAPHA		22-06-2022 18:48	v3.2.4466 236

## DONNEES PATIENT

Nom	Prénom	Identifiant patient	Date de naissance	Age
marchoudi	said		01-01-1965	57

## DONNEES ADDITIONNELLES

## COMMENTAIRES

## MEDICATION

## METHODOLOGIE D'ETUDE

Les seuils indiqués sur l'échelle de la conductance cutanée électrochimique (CCE) sont basés sur les résultats de nombreuses études cliniques conduites dans des cohortes d'individus provenant d'ethnies diverses et variées. Ces seuils ne sont ni absolu ni représentatifs de toutes les ethnies existantes.

## INFORMATIONS IMPORTANTES

Ce rapport propose une mesure objective et quantitative de la fonction sudorale. L'évaluation de la fonction végétative périphérique complète l'examen du patient. Le diagnostic clinique est évidemment fait par le médecin en fonction de toutes les informations disponibles.

## BREVETS

Le système SUDOSCAN est couvert par les brevets suivants : "Système et procédé d'analyse électrophysiologique" (Brevet 0601239 et Brevet 2 124 736), "Procédé d'analyse électrophysiologique de fiabilité accrue" (Brevet 11160601), et "Procédé d'analyse physiologique par stabilisation d'une surtension" (dépôt 1358780).

## SIGNATURE

## TAMPON

Dr. Mustapha NAJI  
Omnipraticien  
Ancien Médecin  
des Hôpitaux Militaires  
Lissabon Extension n° 353 - Casablanca  
Tél : 0622 65 07 04

impetomedical